

DOSSIER D'INSCRIPTION



2023
2024

Welcome!

NOS VALEURS ET PRÉSENTATION DE LA SECTION



L'ÉQUIPE EST UNE GRANDE FAMILLE, TOTALEMENT MIXTE OÙ TOUS SONT LES BIENVENUS. TOUT LE MONDE A SA PLACE, DÉBUTANTS COMME ÉLITES, JEUNES ET MOINS JEUNES.

NOUS TRANSMETTONS DES VALEURS, LE GOÛT DU TRAVAIL D'ÉQUIPE, L'ESPRIT SPORTIF, L'IMPORTANCE DE SE DÉPASSER ET DE PERSÉVÉRER AINSI QUE DE SE FIXER DES BUTS, DANS LE RESPECT DES AUTRES ET LA DISCIPLINE.



DANS LE CHEERLEADING, LA PARTIE QUI NOUS TIENT À CŒUR SE NOMME LE « CHEER SPIRIT », CE QUI SIGNIFIE « L'ESPRIT CHEERLEADER ». CET ESPRIT EST INCARNÉ PAR LES VALEURS DE CE SPORT : LE PARTAGE, L'HUMILITÉ, LE FAIR-PLAY, L'UNITÉ ET LA SOLIDARITÉ.



INTEGRER L'EQUIPE, C'EST ÉVOLUER DANS UN SPORT ENSEIGNÉ AVEC PASSION PAR UN STAFF COACHING COMPÉTENT. LE CLUB EST DIRIGÉ ADMINISTRATIVEMENT PAR UN BUREAU ASSOCIATIF BÉNÉVOLE ET ENCADRÉ PAR LE BUREAU DIRIGEANT DU STADE CLERMONTOIS OMNISPORTS.



NOUS CONSIDÉRONS QUE LA RÉUSSITE DES ÉQUIPES EST LE RÉSULTAT DE L'IMPLICATION DE CHACUN ET DU RESPECT DES RÈGLES.

CE QUE VOUS NE DEVEZ PAS OUBLIER



- ◆ VOUS VOUS ENGAGEZ DANS UN **SPORT D'ÉQUIPE** ! CHAQUE ABSENCE IMPACTE VOS COEQUIPIERS
- ◆ LE STAFF DE SCC EST **100% BENEVOLE** ET S'INVESTIT SUR SON TEMPS LIBRE
- ◆ VOUS DEVEZ **RESPECTER CHAQUE MEMBRE DES DIFFÉRENTES ÉQUIPES ET DU STAFF**
- ◆ **S'INVESTIR** POUR SCC C'EST **AIDER LE CLUB À SE DÉVELOPPER**
- ◆ SCC EST UNE **ASSOCIATION SPORTIVE** A BUT NON LUCRATIF, EN AUCUN CAS UNE GARDERIE.

BUREAU

stadeclermontoischeerleading@gmail.com



PRÉSIDENTE : JUSTINE SÉRONDE 06 34 09 19 45. Fondatrice du club / head coach

TRÉSORIÈRE : ANNE-ELISABETH HOORNAERT COBB 06 98 60 97 19

VICE TRÉSORIERE : ÉLODIE SÉRONDE 07 60 58 00 29

SECRETAIRE : PAULINE MYOT 06 32 55 28 75

VICE SECRETAIRE : SÉVERINE COMBRE 06 65 53 87 40

LIEUX D'ENTRAINEMENT

MDS = Maison des sports, Place des Bughes à Clermont-Fd

En salles de gymnastique fille et / ou garçon. Et salle de musculation

De débutant à élite
Pas de pré-requis

CATEGORIES

TRANCHES D'AGES

ANNEE DE NAISSANCE	2020 2017	2016 2013	2012 2010	2009 2006	2005 ET +
SURCLASSEMENT POSSIBLE (si niveau ok)	X	X	2013	2010 2011 2012	2006 2007 2008
CATEGORIE	TINY	MINIME	CADET	JUNIOR	SENIOR
ÉQUIPES	"MEI" Level 1	"MINMI" Level 1 ou 2	"PTÉRA" Level 2	"RAPTOR" Level 3	"TITANO" Level 1 ou 2 "T-REX" LEVEL 4 ou 5



L'équipe
Titano
n'ouvrira
ses portes
que si l'
équipe T-
REX est
complète

→ Athlètes loisirs acceptés à partir de 2016 : accès aux entraînements en semaine

HORAIRES D'ENTRAINEMENTS

LUNDI : 19h30 21h30 Prépa physique
(salle de muscu MDS)

MARDI : 20h 21h45 Tumbling

MERCREDI : 19h 21h45 Stunt

JEUDI : 19h30 21h30 Prépa physique
(salle de muscu MDS)

VENDREDI : 17h30 19h Équipe pré-compétition Tiny "Mei"

19h 21h30 Open libre (ou Équipe Sénior "Titano")

SAMEDI : 14h 17h Équipe compétition Junior "Raptor"

15h15 17h30 Équipe compétition Minime "Minmi"

17h 20h Équipe compétition Sénior "T-rex"

17h30 20h Équipe compétition Cadet "Ptéra"

Les entraînements en noir
sont ouverts aux athlètes
compétitions toutes
équipes confondues ainsi
qu'aux athlètes loisirs



CALENDRIER SAISON 2023 - 2024



Rappel :

Pour les athlètes engagés en compétition,
les entraînements d'équipe sont obligatoires !

COMPETITIONS

23 ou 24 mars : Qualification FFFA (en Poule C, lieu à préciser)

25 ou 26 mai : SACD Open de Lyon ; Palais des Sports de Lyon Gerland

8 juin et 9 juin : Finale FFFA (lieu en France à préciser)

+ 1 compétition **INTERNATIONALE** (entre février et juin) pour seulement **2 groupes stunt** et **2 duos partners** soit 8 athlètes sélectionnés **parmi les plus assidus et les plus travailleurs**. SCC fait le choix de valoriser le travail en permettant à ses athlètes, même les plus jeunes, de vivre des compétitions incroyables !



EVENEMENTS

29 septembre au 1er octobre : Week-end d'intégration

22 juin : Gala de fin d'année

=> Animations tout au long de la saison

Le club participe tout au long de l'année à des événements, pendant lesquels les athlètes réalisent des prestations rémunérées pour le club (par exemple : animations tournois sportifs, inaugurations, etc.). Cette rémunération est investie dans la formation des athlètes et des coaches, et contribue au développement du club. Aussi, la participation des athlètes et des adhérents est obligatoire au moins 5 fois dans la saison.

SKILLS CAMPS POUR ÉQUIPES COMPÉTITIONS

**AVEC COACHS
INTERNATIONAUX**

COMPRIS DANS LA LICENCE / en cours de planification

- **Novembre**
- **Décembre**
- **Février**
- **Mars**
- **Juin** (*sous réserve*)

CAMPS D'ENTRAÎNEMENTS

À la charge des athlètes qui souhaitent participer.

- **Winter Camp > 13 et 14 Janvier 2024**
- **Eagles Summer Camp : Fin juin 2024**
- **Cheer Up World à Barcelone > Mi juillet 2024**

Sélection préconisée par le staff ; un déplacement collectif est organisé.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

TARIFS DES LICENCES

- **Licence loisirs** : 100€ (en option tenue d'entraînement 85€) - pas de compétition, participation animation possible – entraînements semaine (pas d'entraînement les samedis)
- **Licence tiny** : 250€ avec tenue d'entraînement et bow compris, entraînements semaine possible, entraînements à thèmes tous les mois...
- **Licence compétition** : 340€ avec tenue d'entraînement et bow compris, déplacements compétitions, entraînements 6 x par semaine possible, skills camp coachs internationaux... sans uniforme.
- **Licence membres actifs** : 30€ avec T-shirt club staff

**New athlète compétition ?
Changement d'équipe ?**
Le pack uniforme -
obligatoire- est à ajouter,
soit 200 €

MODES DE REGLEMENT ACCEPTES

- Chèques, Espèces, ANCV, CAF, Virement bancaire
- Chèques 1ère licence Pass' sport et Pass'Région
- **Paiement échelonné possible** > règlement total **dû avant 29 le février 2024**
Majoration de 20€ par mois de retard 

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A REMETTRE



Dossiers **complets** à rendre avant :

Pour les anciens athlètes avant
le 23 septembre 2023

Pour les nouveaux athlètes
avant le 20 octobre 2023

TOUT DOSSIER INCOMPLET
NE SERA PAS ACCEPTE !

***Majoration de 10€ par
semaine de retard et la
pratique sera interdite***

Fiche d'inscription athlète

Fiche de demande d'admission du Stade
clermontois (à compléter lors des permanences)

Demande de licence FFFA à SIGNER par VOUS
et par votre MÉDECIN dans la zone certificat médical

 Pour les demandes de surclassement, c'est un médecin du sport
qui doit impérativement compléter la zone dédiée.

Copie de pièce d'identité française
ou VISA pour les étrangers

Charte du cheerleader signée

Paiements de l'année :
(Licence , uniforme si besoin)

Autorisations et droits à l'image

CHARTRE DU CHEERLEADER 1/2

L'athlète qui signe chez SCC, se doit d'avoir un comportement irréprochable de façon générale vis-à-vis de ses coéquipiers, et de tout autre membre du club.

Il doit toujours rester "maître de lui", avoir une conduite exemplaire sur et hors du terrain, envers les personnes extérieures à SCC, qu'elles soient nos adversaires ou pas ;
qui plus est lorsque l'image du club SCC est engagée.

- **Respect**

L'athlète doit :

- respecter chaque membre de son équipe, son (ses) coach(s) et l'ensemble du staff
- respecter le règlement intérieur du club / la charte du cheerleader
- respecter toute décision prise par le coach, le juge ou un autre membre de l'encadrement
- avoir un comportement respectueux dans les échanges et également sur les réseaux sociaux

- **Présence / entraînements**

La présence aux entraînements sera minutieusement suivie au cours de l'année. Vous pratiquez un sport d'équipe et chaque absence ou retard impacte vos coéquipiers !

L'athlète doit :

- être présent à l'heure à chaque entraînement,
- en tenue (près du corps pour les flyers) et pour tous, en baskets propres dédiées à la pratique
- prévoir obligatoirement une bouteille d'eau remplie avant de démarrer
- prévenir le coach en cas d'absence ou retard
- respecter le matériel et les installations, et ranger les infrastructures après chaque utilisation
- laisser son téléphone au vestiaire
- prévoir une collation dans son sac en cas de coup de fatigue

> Le(s) coach(s) se réservent le droit de sanctionner un athlète s'il ne respecte pas l'un des points indiqués ci-dessus.

> Les entraînements sont à huis clos (sauf autorisation de l'entraîneur).

> Les athlètes pourront être sanctionnés dès 3 absences (remplaçant, pas de compétition).

Les fêtes d'anniversaire, réunions de famille, soirées et autres événements extrascolaires ne représentent pas des absences excusées.

Les devoirs scolaires ne représentent pas une excuse valable pour rater un entraînement. Bien que la réussite scolaire soit importante à nos yeux, l'athlète doit apprendre à gérer son temps. Les activités extrascolaires et les emplois doivent être planifiés en fonction de vos **engagements envers l'équipe**.

Les athlètes blessés sont également **tenus d'être présents aux entraînements** et aux préparations physiques pour **observer et mémoriser les consignes et sa routine**.

Un **certificat médical et la durée d'invalidité doivent être remis à l'entraînement** (hors maladie contagieuse). En cas de reprise anticipée de l'athlète une attestation médicale devra être transmise.

***NB : attelle ou strap ne sont autorisés que sur prescription médicale
et pour la durée du traitement indiqué***

CHARTRE DU CHEERLEADER 2/2

• Compétitions

Sur proposition du coach, un adhérent peut choisir, ou non, de participer à des compétitions.

S'il accepte d'y participer, il s'y engage pour toute la saison compétitive.

L'athlète doit :

- être présent à chaque compétition de son équipe : le calendrier est communiqué à l'inscription
- en cas d'absence à la compétition non justifiée, l'amende fédérale pour non participation sera facturée à l'athlète ou ses parents s'il est mineur (+/- 200€).

• Animations & Vie associative

Participer régulièrement à la vie du club, ainsi qu'à sa promotion lors des manifestations vis-à-vis de nos partenaires

L'athlète doit :

- participer obligatoirement à 5 animations pendant la saison.
- apporter son aide à l'organisation et la mise en place d'événements proposés par SCC (ex : Animations, Gala...)

• Sanctions*

Les absences, les manquements au règlement intérieur, à la charte du cheerleader, les comportements perturbateurs et le manque de respect envers les athlètes, les coaches, les membres du conseil d'administration, le bureau ou tout intervenant extérieur feront l'objet de sanctions :

- **L'AVERTISSEMENT**, accompagné d'un rapport de comportement : il sera notifié dans le dossier de l'athlète tous faits liés à l'un des actes cités ci-dessus. 3 avertissements entraîneront un blâme.
- **LE BLAME** : une rencontre avec l'athlète, son représentant légal et les coaches de sa section sera organisée en présence du bureau qui décidera (avec l'accord des coaches) de la mesure disciplinaire à adopter :
 - > Interdiction de participer à un skill camp avec les coaches internationaux
 - > Perte du statut de titulaire (l'athlète perd le droit de participer à la compétition)
 - > Renvoi définitif du club sans remboursement de cotisation

Le Bureau & staff technique se réservent le droit d'expulser sans remboursement de la cotisation tout membre ou bénévole ne satisfaisant pas aux conditions exigées par l'association ou toute personne qui perturberait le bon déroulement des entraînements et des rencontres. Ils peuvent à tout moment décider de retirer un athlète de la routine de compétition si des absences sont répétées et injustifiées ou si l'attitude de l'athlète est en contradiction avec nos valeurs.

VOTRE INSCRIPTION AU CLUB STADE CLERMONTOIS CHEERLEADING

VAUT ACCEPTATION DE CETTE CHARTE.

TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNÉ* PAR LE BUREAU



NOUS RECHERCHONS DES PARTENAIRES !



pour :

- soutenir le développement de notre club, en faveur de la formation de nos jeunes
- permettre de financer une année en équipe de France à nos athlètes volontaires
- maintenir la formation régulière de nos encadrants.

> CONTACTEZ-NOUS : stadeclermontoischeerleading@gmail.com

Nous proposons différents packs de communication pour valoriser nos partenariats sur nos réseaux sociaux notamment ou lors de nos différents événements.

DIFFUSEZ CETTE INFO AUTOUR DE VOUS !



SUIVEZ NOTRE ACTUALITE



Nous sommes présents sur les réseaux sociaux :
[@stadeclermontoischeerleading](https://www.instagram.com/stadeclermontoischeerleading)

PARTAGEZ, LIKEZ, COMMENTEZ !

MERCI
BELLE SAISON

